

DOSSIER DE PRESSE

Mardi 27 novembre 2012 - 15h

Inauguration du réseau départemental Très Haut Débit à Marvejols



Contact presse CG :

Elodie LEHNEBACH

Attachée de presse

04.66.49.66.07/06.84.95.87.33

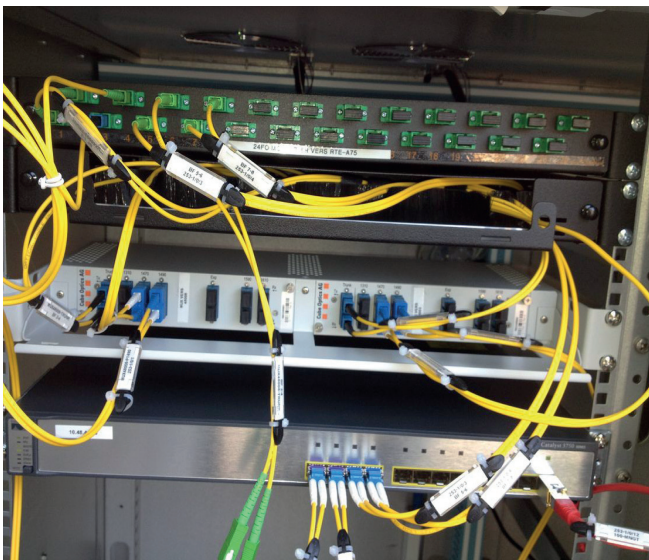
elehnebach@c48.fr



POUR COUVRIR LE DÉPARTEMENT EN HAUT DÉBIT ET EN TRÈS HAUT DÉBIT, LE CONSEIL GÉNÉRAL A DÉCIDÉ DE SIGNER UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC AVEC LA SOCIÉTÉ ALTITUDE.

Le Conseil général apporte aux entreprises et aux professionnels de Lozère, un accès Très Haut Débit (THD) tout le long de l'A75 et de la Rn88 jusqu'à Mende.

Le Conseil général construit ce réseau électronique Très Haut Débit (THD) et en a confié la commercialisation à la Société Altitude Infrastructure au travers de sa filiale Net 48. Cette délégation de service public a été signée en 2009. L'entreprise Altitude s'est spécialisée dans l'aménagement numérique du territoire, elle équipe actuellement 17 réseaux d'initiatives publiques partout en France (essentiellement des projets départementaux, mais aussi un projet régional en Bourgogne et un projet d'agglomération sur le Grand Rodez).



Au travers de ce projet, le Conseil général de la Lozère :

- Amène le Très Haut Débit
- Favorise le désenclavement et l'attractivité du territoire.
- Dynamise le tissu économique local en donnant les moyens d'un développement économique soutenu.
- Répond aux besoins des entreprises, des professionnels et des services publics en apportant une offre de services complète (bande passante, fibre noire, offres d'hébergement) avec un débit et un temps de rétablissement (en cas de panne) garantis.

Les objectifs :

- Amener le THD aux entreprises avec dans un premier temps le **raccordement optique de 9 zones d'activités économiques parmi les plus importantes du département** (deux sur Mende, Chanac, Le Monastier, Banassac, La Tieule, Marvejols, Aumont-Aubrac, Saint-Chély) via l'utilisation de plusieurs supports optiques (RTE / A75 / Génie Civil).
- Mettre en œuvre 4 stations de Base Wimax pour apporter des offres complémentaires aux offres fibre optique sur les zones d'activités de l'A75 ainsi que celles de Mende.
- Créer la complémentarité avec les Réseaux d'Initiatives Publiques existants, interconnexion avec les DSP A75 et Aveyron.
- Equipement sur Mende profitant notamment des tranchées réalisées dans le cadre de la création du réseau de chaleur déployé sur la ville. Ce réseau permettra de dérouter les centraux de Mende et d'apporter du THD.

Le financement de la DSP :

1,8 M€ HT

de travaux réalisés en direct par le Conseil général pour l'infrastructure passive (avec des cofinancements de la Région et du FEADER dans le cadre d'un appel à projet national)

EN CHIFFRES

2,8 M€ HT

pour l'activation et la commercialisation du réseau confiée par délégation de service public (dont 1,8M€ sont à la charge du Conseil général)

Soit un total de **4,6 M€** financés grâce à la participation du :

Conseil général



FEADER



FNADT



RégionLR



Le Très Haut-Débit, pour quoi faire ?

AU TRAVERS DES RÉSEAUX EXPLOITÉS ET DES PARTENARIATS CONCLUS AVEC LES FOURNISSEURS DE SERVICES, ALTITUDE INFRASTRUCTURE ET SES FILIALES PARTICIPENT À L'ESSOR DES USAGES EN MILIEU RURAL NOTAMMENT POUR :

Professionnels et entreprises :

interconnexion de sites distants, connexions aux bases de données, e-commerce, e-business, expansion du télétravail et des services à distances (travail collaboratif, pôle de compétitivité, cloud computing, applicatifs spécifiques pour le monde agricole, etc...).

Administrations :

développement des services en lignes et automatisation des démarches administratives.

Education/Formation :

développement du E-Learning et des applicatifs associés (cartable électronique, suivi parental, etc...).

Santé/Social :

essor de la télémedecine, téléassistance et solutions de maintien à domicile.



Définition du Très Haut-Débit

Débit supérieur à 20 mégabits/s avec possibilité de dépasser le 100 mégabits/s.

Les technologies utilisées

Le réseau Net 48 s'appuie sur différentes technologies pour apporter toujours le meilleur débit en fonction du lieu de résidence ou d'implantation de l'utilisateur :

La fibre optique

La fibre optique a la propriété de pouvoir véhiculer l'information sur de longues distances (environ 80 kms sans dégradation du signal) et à des débits très élevés (plusieurs centaines de Gbits/s). Aujourd'hui, que ce soit pour les professionnels ou les entreprises, la fibre s'invite au sein même du local de l'abonné, offrant un ensemble de services fixes de nouvelle génération.

Les ondes hertziennes

Le Wimax est une technologie « sans fil », c'est-à-dire hertzienne qui utilise l'air comme moyen de transport. Avec une couverture à plusieurs kilomètres cette technologie permet des usages très diversifiés allant de l'interaction de produits high tech à la fourniture de services téléphoniques ou internet pour des usages fixes ou mobiles.

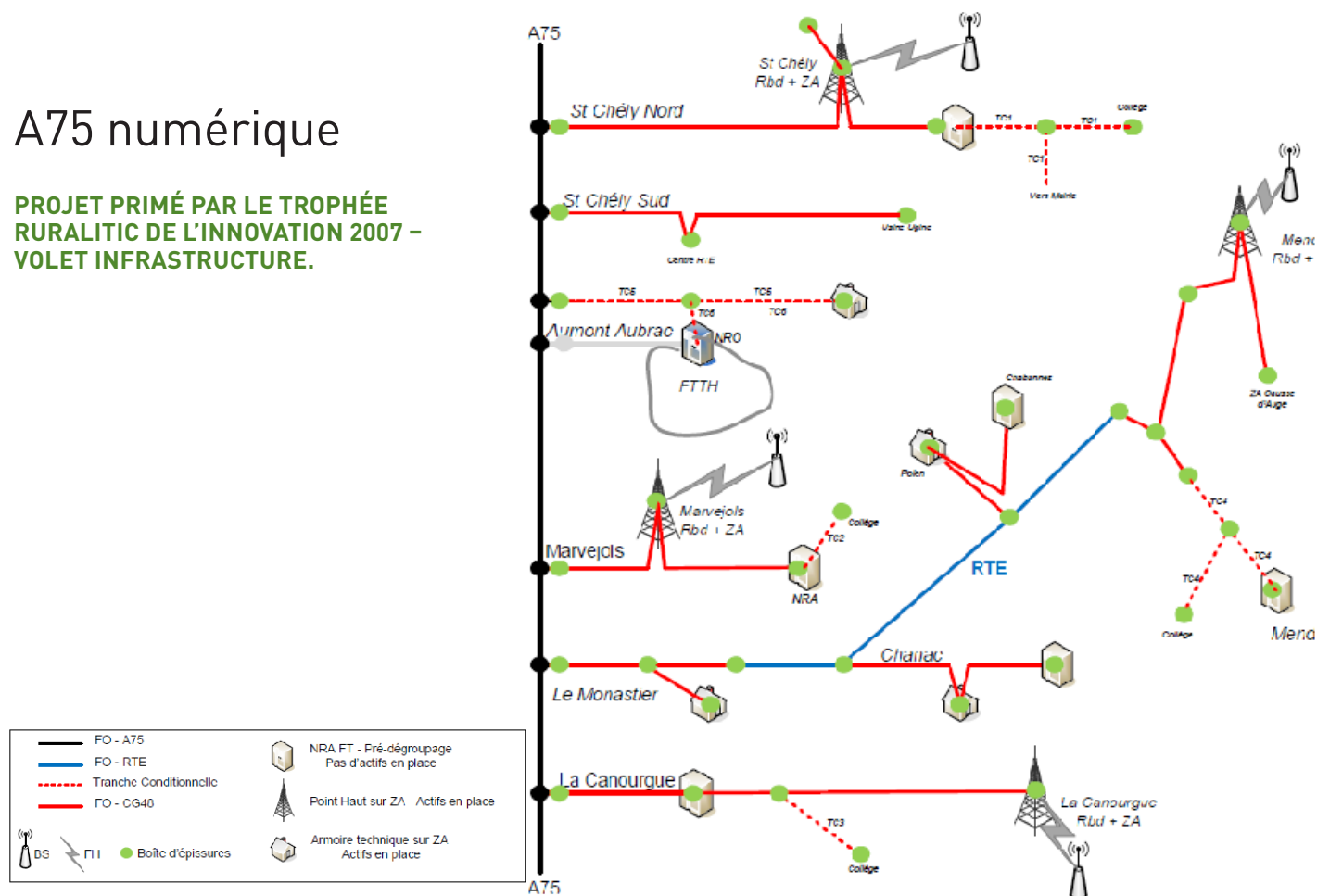
Dans le cadre de l'aménagement d'un territoire, le Wimax apporte une réelle alternative à l'infrastructure filaire. En effet, chaque station de base couvre un rayon de l'ordre de 20 Km, pour un débit de 10Mb/s. A l'avenir, la portée attendue est de 5 Km pour un débit théorique de 70 Mbit/s en ligne de vue directe de l'émetteur.

Le Wimax permet de couvrir des zones non desservies en fibre optique et de proposer des offres professionnelles à des prix compétitifs.

2007-2013 : de nombreux projets réalisés

A75 numérique

PROJET PRIMÉ PAR LE TROPHÉE RURALITIC DE L'INNOVATION 2007 – VOLET INFRASTRUCTURE.



Déploiement de la Fibre optique le long de l'A75

330 KMS

de fibre optique exploitée et commercialisée depuis 2010.

- Maîtrise d'ouvrage : Syndicat Mixte Numérique A75 présidé par Jean-Paul Pourquier.
- En collaboration avec 5 autres Départements (12 / 15 / 34 / 43 / 63), les 2 Régions Auvergne et Languedoc-Roussillon, et la Lozère, le Syndicat mixte numérique A75 a mis en place un réseau de Fibre Optique le long de l'A75 reliant les 5 départements.
- Une tranche complémentaire va être réalisée par le syndicat, afin d'effectuer le raccordement jusqu'à Pézénas et Béziers, en 2013.



EN CHIFFRES

4,2 M€ dont :

FNADT Massif : 0,8 M€
FEDER Massif : 1,2 M€
CR Auvergne : 0,2 M€
Syndicat Mixte A75 : 2 M€

Un préalable, le déploiement de la fibre sur l'A75 et jusqu'à Mende

- L'autoroute A75 se présente comme un axe structurant pour toutes les collectivités du Massif-Central qu'elle traverse. Son équipement constitue l'élément support du Schéma départemental des TIC initié par le Conseil général en 2006.
- Ce programme de déploiement inter-régional a bénéficié de l'aide du Programme Pluri-régional de Massif, tout comme le programme de raccordement optique de la préfecture de Mende au Monastier-Pin-Moriès en utilisant la ligne haute tension RTE (Raccordement des préfectures du Massif-Central au très haut débit).
- A partir de là, les conditions ont été réunies pour déployer un réseau à haut débit en Lozère en s'appuyant sur cette nouvelle dorsale.
- Une première action en anticipation de la DSP a consisté à raccorder Mende à la fibre optique installée sur l'A75.

EN CHIFFRES

835 000€ de travaux sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général



Accès internet haut-débit pour l'ensemble des foyers, des entreprises et des services publics

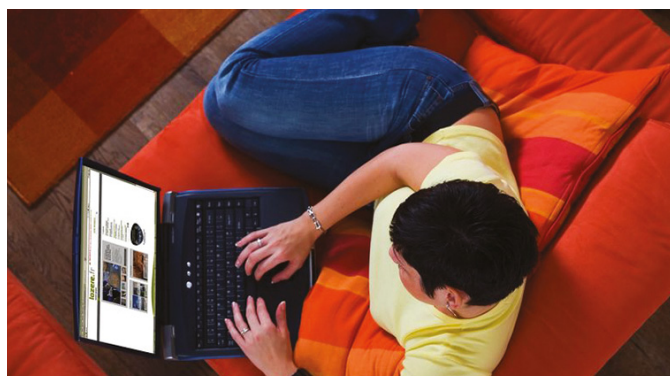
LE CONSEIL GÉNÉRAL INVESTIT ET SOUTIENT DES PROJETS

- Pour le département (hors Pays des Cévennes), **dans le cadre d'un partenariat public-privé d'échelle régionale, déploiement du haut débit permettant à 80% des abonnés d'une commune d'accéder à une offre internet 2 Mbps.**
- Pour le territoire du Pays des Cévennes : soutien financier au projet de réseau wifi maillé du territoire.



LE CONSEIL GÉNÉRAL A FAIT D'AUMONT AUBRAC, UN TERRAIN D'EXPERIMENTATION GRANDEUR NATURE POUR LA FIBRE À L'HABITANT

- Expérimentation fibre à l'abonné (FTTH) sur la commune d'Aumont-Aubrac dans le cadre d'un appel à projet national. Le réseau FTTH est déployé sur un linéaire d'environ 11 km de fibres optiques et permet de desservir plus de 500 prises sur l'ensemble du territoire de la commune. A ce jour, il y a une centaine d'abonnés à la fibre. Les extensions au niveau des ZAE sud et nord sont terminées, ainsi la fibre est accessible aux entreprises.



EN CHIFFRES

821 800€ pour l'ensemble de l'opération

CRÉATION D'UN RÉSEAU ENFOUI POUR LA FIBRE OPTIQUE EN LOZÈRE

La deuxième phase de la DSP :

Le Conseil général va profiter des divers travaux d'enfouissement de réseaux pour déployer un réseau optique en direction des principaux chefs lieux de cantons.

Ces travaux sont à réaliser en majeure partie en coordination avec d'autres travaux d'enfouissement de réseaux (lignes électriques, AEP, assainissement, voirie, aménagement de village, ...).

Les travaux comprennent la réalisation du génie civil "fibre optique" qui se fait dans la continuité d'autres travaux d'enfouissement de réseaux :

Il s'agit de réaliser si nécessaire une sur-largeur de la tranchée ou une nouvelle tranchée à partir de celle du réseau initial, d'y mettre en place des fourreaux en PVC ou PEHD et d'y poser des chambres de tirage tous les 250m en moyenne en zone urbaine et tous les 1 500m en zone rurale.

Les tronçons concernés sont les suivants :

- Mende/Le Chastel/St Alban/Rimeize
- Mende/Badaroux/Le Bleyard
- Florac/Vébron/Gatuzieres
- Florac/Pont de Montvert

Coût : 2,6 M€

L'avancement des travaux suit la mise en place du réseau ERDF, soit à peu près 80% du génie civil réalisé à ce jour.

Une fois ce réseau terminé, le Conseil général mettra en place un marché de travaux pour équiper ce réseau en fibre optique en coordination avec le délégataire de la DSP.



Le Conseil général finalise sa réflexion pour étendre le réseau Très Haut Débit à l'ensemble du département avec des services vers les professionnels et les particuliers. Un premier déploiement est prévu dans les 5 ans, avec la volonté, pour le Conseil général de rester un des premiers départements ruraux desservi par le Très Haut Débit.